

NORROY-LE-SEC

(518 habitants. — à 83 kil. de Nancy).

<i>Chef-lieu d'arr.</i>	Bricey à 12 kil.
<i>— de cant.</i>	Conflans à 16 kil.
<i>Bur. de poste.</i>	Norroy-le-Sec.
<i>Chemin de fer.</i>	
<i>Route nation.</i>	
<i>Route départ.</i>	
<i>Maire.</i>	Dorion.
<i>Adjoints.</i>	Baudier (G'.-Fr.).
<i>Cure.</i>	Moncelle.
<i>Instituteur.</i>	Jacques.
<i>Institutrice</i>	Woitier, S ^r M. J.-B.

Norroy-le-Sec

Titre :	Norroy-le-Sec
Autre titre :	Monographies communales de Meurthe-et-Moselle ; 399
Auteur :	Jacques
Date :	1888
Formats :	7 f., in-4 image/jpeg
Source :	Bibliothèques de Nancy, Ms. 820 (399)
Droit :	Domaine public

Arrondissement
de Briey

Canton.
de Conflans

Commune
de Morroy-le-Sec

Monographie de la commune

1^e question

La commune a une superficie totale de 1386 hectares; elle confine au nord avec la commune de Landres, au sud, avec les communes de Goncourt et Roville-Sainte-Cécile; à l'est, avec Amous, à l'ouest avec les communes de Jonrueville et d'Affreville. Son territoire forme un pentagone irrégulier. Dans le village occupe le centre, mais en se rapprochant un peu du territoire de Mainville, il est entrecoupé de vallons et de cotons dont quelques-uns atteignent 3^m. L'élévation au dessus des vallons varie; et lorsque le point le plus élevé est au sud-ouest, le village est bâti sur l'un d'eux qui appartient à la ligne de partage des eaux séparant le bassin de la Meuse de celui de la Moselle. Le sol, argile calcaire, convient à la culture des céréales et des plantes fourragères.

2^e question

Noms de lieux sis dans la commune: Morroy-le-Sec, la Malgrange (dans la vallée de la rivière à l'aval), le Guérin (niveau moyen, auquel l'on peut accéder), la clé (au bord de la rivière à l'aval), le Pont du Moulin (pas), le Pont du Guérin, le Pont Dufour, la Roie, Frément, Crotlette, la Haie, le Jardin, la Longue, l'Anse, Malichamp, Principette, la Baraque, la Fausse, la Rive, la Rive



Marchat Malpauvre; huit Rueq pris; huit des Loups; Bardeamp; Marchin;
 huit la Verrière; la Tonge; aux 3 eis; Tanguyrie; Toulx pris; huit des g. pris;
 grande pris; Bommamont; huit Aist; Compelion; Haupelle; Devant la huit
 la Lou; Ronstan; devant le Moulin Malguyenne; Baul; le Rouane; la
 Magelle; Stanerie; Fais; Tomme Sauvage; la Combier; Denemupri; Corby;
 Simonon; Guipri; Champ-Mattie; envers de la Lou; Pachon; Bouquette;
 Louie de jana; Louie des Grébi; Louie St Martin; huit la Lou; huit Marjare;
 huit la Lou; huit du voisin St Martin; huit Aist; Champ constant; champ;
 Louie; champ Mattie; champ la Vacche; Champ Chacan; Champ; Champ
 Marly; Champ Moust; huit Maupoulot; Tu Loui; Tu le Renard; poulain pris;
 Tu de la Pole; Tu l'ouillan; Louypri; Louypri; Grand pris; huit des g. pris;
 Rue des g. pris; Tu de la Marley; pris Fauve; Tanguyrie; Denimur pris; pris
 de Boui; sous Tu; Ouepus; Laidoppe — Loune de Moenville; Loune
 de la Louire; Loune de la Loue; Loune de la Marley; Petit Loune
 Rou de Mont; Rou de Montier; Roues des Ollies; Roues des Loups;
 Côte la Magney; Côte le Binef; Côte de Hayvenne; Montagne de
 Hayvenne; Côte de la Verte Place; Gerauon; Fremont; Moncal —
 Watillon (mme d'espagnol pris); Blang (espagnol pris); Guie de l'Etang —
 ierri; Tommeuvie; le trou le Sot; le trou la Chatte; grandeur; la
 toote; Devant l'ell; Watillon; ierri; la Chatte; la Hatchette; de l'ell;
 ierri Chemin; Courtier; Sur le chemin de Jouderville; Sur le chemin de
 Gouen; Chemin de Moenville; Vieille Voie (quand domine); Picard
 Fourrier; Martinfont; Louneau; le Chochut; Noville; Pinosquemine;
 rebillon; La jupe de Ville; la Pouette; la haute Brucque; le longuet
 Pignon; la Goulette; goulette à Boui; Louie à Boui; Clinard;
 Loui voie; Devine la Louie; Devine le chateau; Devine le jardini;

5^e question

le Tabouret; la Remouchie; le Grand Donaty; Devant Lou; Devant les
 aigles charines; le Trillons; le Large charine; Neuille; Savelon;
 Moenville; Rameau boit; Ton de Giebre; Chaudfond; Morineux;
 le Nionette; le Eule; Gratte rouge; Hauvelauro; l'Amoite; Fuchet;
 Bois de Wayeve; Fontaine St Marguerite; Guerle Devant le Malguy;
 Aucun court lieu ou traverse le territoire, si ce n'est deux petits
 ruisseaux dont le lit est à sec pendant l'été.

Ce qu'il attire au moment des récoltes; on signalé à peine deux
 cas légers depuis 50 ans.

Population: hommes mariés 114; garçons 106; enfants 26; femmes mariées
 116; filles 114; sujets 244; soit 246 individus du sexe masculin et 264 du
 sexe féminin. Depuis 20 ans, la population a diminué de 1/4.
 Cette diminution peut être attribuée pour une faible partie, à la nouvelle
 loi sur le recensement de l'armée et au départ de quelques familles
 pour les grandes villes ou les centres industriels. Mais
 c'est surtout dans le petit nombre des enfants de la plupart
 des familles qu'il faut chercher la véritable cause du décroisse-
 ment de la population. Au dernier recensement il a été
 constaté que sur 111 familles, 39 n'avaient point d'enfant;
 16 en avaient 1; 27 en avaient 2; 26 — 3; 12 — 4; 8 — 5;
 7 en avaient 6 et 8 en avaient 7. Le nombre moyen des
 naissances depuis 10 ans, est de 11, alors des mariages 11 et
 celles des décès 16.

Les habitants sont généralement bien constitués, robustes,
 laborieux, économiques; très peu s'adonnent à l'ivrognerie; aujo-
 urd'hui de la vie dépasse la moyenne; on compte pour les 2

soit 73 scolaires, 34 septuagénaires, 6 octogénaires et 2 nonagénaires (meilleur âge de 9 ans à l'autre de 99).

Le seul usage à noter est celui du feu de la St Jean : chaque quartier du village fait le sien ; les jeunes filles chantent des complaintes à la clarté de la flamme. Après l'extinction du feu, quelques personnes s'emparent de charbons éteints qu'elles lancent sur la toiture de leurs maisons pour les pustives de la foudre. C'est un effet.

Habitation solaire. Les registres de l'état civil mentionnent le prénom de l'un instituteur à Morlaix le 1er en 1684, et depuis cette époque la suite de ces fonctionnaires n'a pas été interrompue jusqu'à ce jour. Citons quelques noms : M. M. Martinot, Coquaux, Chastel, Cailloux, Phuillier, Simon, Durand (qui a une grande fille) et Jacques (qui est un grand-père de 85 ans). En 1820, la commune a fait l'acquisition

d'une maison d'école et établi une école pour les 2 sexes ; en 1871 a eu lieu la séparation des sexes, enfin en 1885 on a constitué dans des excellentes conditions hygiéniques grâce à l'activité et au dévouement de Mme. M. Deric, secondé d'ailleurs par le conseil municipal, de magnifiques bâtiments scolaires.

Rapport d'école. De 1850 à 1870, le nombre moyen des inscrits dans le registre matricule de l'école des garçons est de 58 ; de 1870 à 1880 il passe à 60 pour descendre à 46 de 1880 à 1888. Le maximum

d'inscriptions est de 72 (ann. 1871) et le minimum est de 36 (ann. 1881).

Dès que 1873 jusqu'à ce jour, on compte dans la commune 2 élèves de l'école polytechnique, 1 élève de St Cyr, 2 élèves de l'école des Arts et Métiers de Châlons, un inspecteur primaire, 2 élèves de

l'école d'artillerie de Pas-de-Calais (après les inscriptions) un garde du génie, 14 sous-officiers, enfin 15 élèves qui ont obtenu leur certificat d'études primaires.

Etat des terres. Ces terres sont très variées, on compte sur la commune plus de 5000 parcelles pour 930 hectares. Réduction fait des bois et des terrains communaux, ce qui donne à peu près 500 en moyenne par parcelle. On cultive principalement le blé, l'avoine, jachères avec pommes de terre et tiges.

La commune connaît 277 hectares, celle des jachères contient essentiellement 14 hectares de pommes de terre et 26 ha de prairies artificielles, en sorte qu'il reste encore 197 ha de jachères mortes. Les engrangis sont insuffisants, on emploie tous les ans tout au plus 90 quintaux de fumier à l'hectare. L'usage

des engrangis chimiques est à peu près inconnue, la plupart des agriculteurs laissent encore le purin de leur écuries circuler dans les rues du village. Il existe 120 hectares de prairies naturelles et 80 hectares de prairies artificielles.

Culture. On cultive principalement le blé, l'avoine et les pommes de terre ; on peut mentionner le seigle pour $\frac{1}{2}$ et quelques parcelles de vigne et de betterave. Le rendement moyen, par hectare, est au moins de 15,40 pour le blé, 36,60 pour l'avoine et 90 quintaux pour les pommes de terre. La production dépasse les besoins de la population, on livre au commerce 60 % de la récolte du blé, 6,6 % de la récolte d'avoine et 2,5 % de celle des pommes de terre.

L'usage de la charrue Dombasle, de la houe à cheval, de râteau, de cheval et de la machine à battre est à peu près général.

Géom. On trouve le lièvre, le loup, le sanglier, le renard, le chat sauvage, le blaireau (marre); la perdrix, la caille, le canard, la tourterelle, la bécasse, la bécassine, le vanneau.

La population de la commune de Norroy-le-Sec est de 510 habitants

On ne lui connaît pas de nom ancien; elle doit sa désignation de Sec à sa situation sur le Somme et un étang, les vignes de la commune sont incultes; toutefois il y a lieu de supposer qu'elle s'est formée, comme beaucoup d'autres, par l'agglomération de plusieurs villages ou hameaux.

Monuments préhistoriques et Monuments gallo-romains

On ne trouve dans la commune aucune trace de ces monuments

Monuments du Moyen Age et de la Renaissance et des Temps modernes

Le seul monument à visiter est l'église, bâtie vers 1700; elle est dédiée à St Martin. La nef a 24^m de longueur, 12^m de largeur et 9^m de hauteur; le chœur mesure 16^m de longueur 7^m de largeur et 8,50 de hauteur; il est entouré, à 3^m de hauteur, d'un porche à panneaux séparés par des colonnes de l'ordre composite, d'un travail remarquable. Le maître-autel porte un baltiaquin en bois sculpté dû à un habile menuisier, et supporté par 4 colonnes du même ordre que celles de la boiserie. Le tout a une hauteur de 7^m. Les fenêtres, au nombre de 12, sont 4 dans le chœur, avec vitraux, et 8 dans la nef, en grisaille avec médaillon, sont à plein cintre. En fait de statues, on peut citer celle de la St^e Vierge, en pierre, qui se

monte parmi celles du 1^{er} siècle.

Enfin on voit deux plaques de marbre noir, encastrées dans le mur situé entre le nef et le chœur. L'une d'elles porte l'inscription suivante : « à la gloire de Sainte Marie Tiller, agne de Dieu, lorsqu'elle voulut quitter le monde, à M. François Berth, Receveur des Finances de S.A.R. à Namur le Secq, qui a décédé le 15 juillet 1762. Priez Dieu pour son âme ». Sur l'autre, placée à gauche du chœur, on lit : « à D. O. M. sous la tombe 1134 qui est au milieu du chœur de cette église, repos le corps de son noble personnage M. Jean Valentin, priez Dieu pour son ame. Il fut paroissien de ce bon exemple et la régularité de ses mœurs et ses grandes charités, a dédié ses paroissiens et a fondé en la saidie église l'augmentation d'une messe haute avec exposition et bénédiction du E.S. qui se dit tous les 15^{es} juillet de chaque mois à profitabilité au lieu d'une messe basse priée par M. Marchal curé de Namur, lequel, après l'avoir gérée pendant 11 ans, est décédé le 2^d juillet 1762, âgé de 70 ans. Requiescat in pace. Un de profondez 3. s. p. p. Gauthier de Verdun ».

Cette grande porte voutée avec fronton simple, s'ouvrant sur la façade est de la tour, sort d'entrelîe unique à l'édifice. Cette tour, contiguë à la nef du côté opposé au chœur, est surmontée d'une flèche pyramidale à huit pans en bois, qui contient 3 belles cloches donnant le motet de mi et fat de viapason et pesant 1250 kg - 900 kg et 600 kg. Elles portent les inscriptions suivantes : la grosse va d'appartement à la commune de Norroy-le-Sec ; j'ai été fondue à Melly l'an 1740, sous l'invocation de St Martin, par le curé de la paroisse. J'ai été pour parrain M. Antoine Nicolas Jacquemaine, notaire royal résidant à la saidie commune, et pour marraine Marie Françoise son épouse ; la moyenne va d'appartement à la commune de Norroy-le-Sec ; j'ai été fondue à Melly l'an 1820, sous l'invocation de St Martin, par le curé de la paroisse. J'ai été pour parrain M. Jean François Collignon, capitaine

restitué, membre de la légion d'honneur et pour marraine Reine Catherine Brossmont,
épouse de Joseph Marville de la ville paroisse.

Sur bas de chacune de ces 2 cloches, on lit : « F. G. Glénigny fuit »
Sur la petite église appartenant à la commune de Moray-le-vie, j'ai été fondue en 1826
sous l'invocation de St Martin, patron de la paroisse ; j'ai au pour parrain J. H. Henry
maire de la commune, et pour marraine Jeanne Marguerite Duvauz, fille de M.
Louis Duvauz et de Marianne Rollin et au bas : « j'ai été fondue à Metz
le 2 juillet 1826, par J. B. Walier »

Il existait autrefois au lieu dit à la Malgrange, une chapelle
dédiée à St Ylbert, qui était un lieu de pèlerinage jouissant d'une
certaine renommée ; on y célébrait la messe deux fois par an,
le 7 mai et le 13 juillet. En ces deux jours se tenaient puis
de la chapelle, deux foires très fréquentées par les habitants
des villages voisins. On y vendait des étoffes des joutez, des
ustensiles de ménage, mais le bétail en était exclu.

Depuis l'april 1866, un bal s'organisait sur le champ de
foire et se prolongeait quelquefois jusqu'à l'aube du lendem
ain. Depuis 50 ans les 2 foires se tiennent au centre du
village, à la chapelle. Dimolie il y a 20 ans, est remplacée
par un simple autel abrité sur lequel pose la statue du saint,
elle ne recèle plus que de rares reliques.

Tout un quartier du village, comprenant 43 ménages, occupe
l'emplacement d'un ancien château dont on voit encore quelques
fragments de mur. Lequel communal, sis au centre du village,
est un reste des fortifications qui entouraient ce château. Il n'existe
aucun archivé ou document pour renseigner sur l'époque de

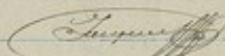
l'existence de ce château, ni celle de sa destruction ; la légende
elle-même est muette à cet égard.

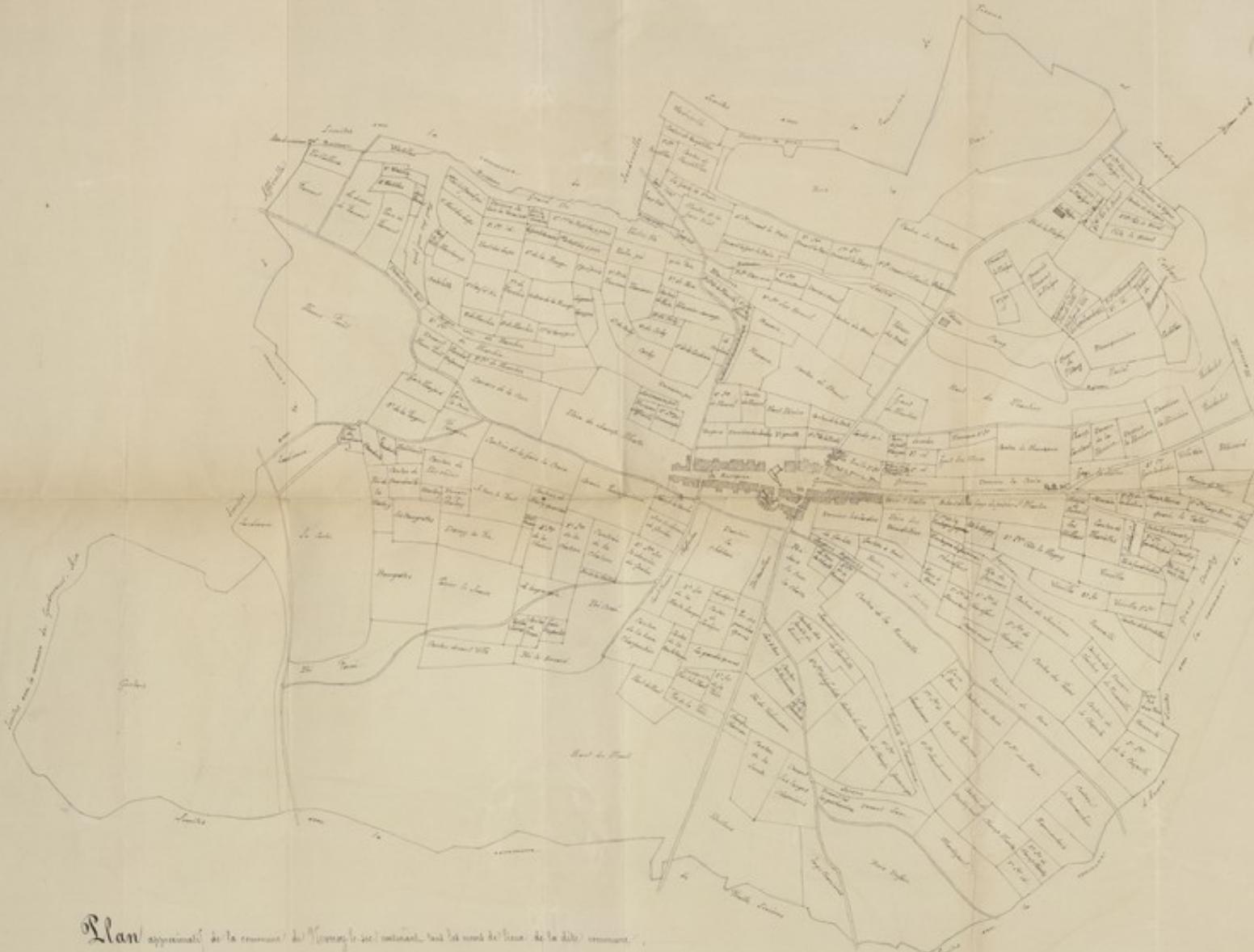
Deux ormes ont été plantés à une époque inconnue, mais
qui remonte à plusieurs siècles à la bifurcation qui forme
la route de Mainville avec le chemin des Vieilles Voies ; ces
arbres sont remarquables par la grosseur de leur tronc qui sou
tient 3 mètres de circonférence au collet et par les proportions
gigantesques de leurs rameaux qui recouvrent une étendue de
40 mètres de longueur sur 30 mètres de largeur.

Enfin les archives de la mairie contiennent un registre
de format petit en quarte, commencé en 1794, où se trouvent
inscrits les actes de naissance et de décès des habitants. Ces actes,
pour la plupart indéchiffrables, contiennent tout simplement
les noms et prénoms des mariés et des décédés avec la date, une
ou deux mentions mentionnant en outre les noms et prénoms des
père et mère de l'enfant et ceux de son parrain et de
sa marraine.

Moray-le-vie le 7 août 1888

L'Institution





Plan approximatif de la commune de Marigny-le-Vieux (Yonne), sur les murs de l'école de la dite commune,
dressé par le maire, instituteur public au 1er état, le 16 juillet 1858.